



Numéro de l'acte	2025-96-URBMC
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	9.1

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2025

QUESTION N°2025-96

URBANISME : DENOMINATION D'UNE NOUVELLE VOIE

RAPPORTEUR :

Monsieur Dominique LARDEUR

Conseiller délégué aux travaux, jardins ouvriers et cimetières

Le conseil municipal,

Vu le permis de construire référencé PC 062 040 21 00030, déposé par FLANDRE OPALE HABITAT en date du 16 décembre 2021, ayant pour objet la construction de 26 logements individuels, sur les parcelles cadastrées A-1689, A-1473, A-1472, A-1471, A-1377 et A-1152 situées rue des Ardennes, accordé en date du 13 avril 2022,

Vu l'avis favorable de la commission urbanisme et travaux en date du 22 septembre 2025,

Considérant que ce projet prévoit la création d'une nouvelle voie sur ces parcelles, afin de desservir ces nouveaux logements.

Après avoir entendu son rapporteur,

ARTICLE 1 : DENOMME cette nouvelle voie « rue de la Moselle ».

ARTICLE 2 : RAPPELLE que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Votes favorables	20
- Votes défavorables	0
- Abstentions	0

La secrétaire de séance,
Stéphanie BODDAERT



Fait à ARQUES
Le 29 septembre 2025

Le Maire,
Benoît ROUSSEL

Acte administratif certifié exécutoire
après réception en Sous-Préfecture
- 4^e OCT. 2025
notification le 2^e OCT. 2025
Monsieur le Maire

Benoît ROUSSEL



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2025**

Affiché le 02/10/2025

L'An Deux Mille Vingt Cinq le 29 septembre à 17h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le 23 septembre Deux Mille Vingt Cinq accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal :

Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Thierry MERCIER – Corinne REANT - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER – Stéphanie BODDAERT – Jackie GUTTMANN - Bernadette BAROUX – Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Isabelle CLABAUX - Johnny WALLART – Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Hélène FAYEULLE - Chloé KOCLEGA – Caroline SAUDEMONT - Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM - Alexandrina DA SILVA - Arnaud WILQUIN - Francis PRED'HOMME - Peggy VAN GOETHEM-MARECAU

Pour la délibération n°2025-95, Monsieur MERCIER Thierry, Président de Community, n'a pas participé ni au débat ni au vote.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- **19 présents**
- **6 absents non excusés**
- **1 absent excusé avec pouvoir**
- **3 absents excusés sans pouvoir**

Mickaël CANLER ayant donné pouvoir à Stéphane FINARD.

Madame Stéphanie BODDAERT est nommée secrétaire de séance.